



Ste Emérence

COMPTE RENDU DU CM DU 5 avril 2018

VILLEXAVIER, le 25 juin 2018

Secrétaires : Stéphane TARTRE, Sandrine RENAUD

Absente : Franck DUBOIS, procuration à S.TARTRE.

Sylvie GRUGET, procuration à S.TARTRE.

Hervé CHAPUZET

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 26 FÉVRIER 2018

Conformément à l'engagement pris, le sommaire des comptes rendus et le relevé des décisions avec la signature des conseillers a été affiché dans tous les lieux de la commune, ainsi que l'ordre du jour de cette réunion de conseil.

B.RABEYROLLES indique la difficulté qu'il y a à synchroniser la rédaction du compte rendu avec numérotation des délibérations et la production des extraits de délibération à la sous préfecture pour la mise en œuvre des décisions. Dans l'idéal il faudrait que les délibérations à prendre soient déjà préparées et numérotées et donc que le compte rendu ne s'écarte pas de la trame de départ.

Or notre conseil est une instance où nous exposons et débattons vraiment, ce qui nous amène à des décisions qui sont souvent remaniées ou bien différentes de ce qui pouvait se prédire.

Pour l'instant, les extraits de délibération fournis à la sous préfecture ne sont pas numérotés, ils le seront après adoption de chaque compte rendu.

B.RABEYROLLES reprend les principaux thèmes en les commentant de leur actualité.

2018-2-N°1 : Adoption du compte rendu du 26 février 2018.

2. ORDRE DU JOUR

2.1. EXERCICE 2017

2018-2-N°2 : le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité

2018-2-N°3 : le compte de gestion est conforme au compte administratif

2018-2-N°4 : le résultat 2017 de 14 781 € est reporté

2.2. INVESTISSEMENT 2018, VOTE DU BUDGET

2.2.1. Fonctionnement

Sans surprise, les dépenses de fonctionnement sont présentées en moyenne triennale ou de manière plus analytique. Il s'établit à 169 570 € contre 173 984 en 2017 et 144 743 en 2016 (et 162 237 € réalisés en 2017, 143 687 en 2016,

L'écart est essentiellement dû au paiement de tous nos arriérés du SIVOS de 2012 à 2016 pour près de 20 600 €.

Pour 2018 le prévisionnel SIVOS reste élevé car il reste 2017 et l'année en cours.

Le reste est à l'avenant de l'exécution 2017.

Pour palier la baisse de recettes (on passe de 66 570 € de dotations de l'État en 2013 à 45 926 € en 2017), les taux d'imposition ont été remontés de 2,5% en 2017 et B.RABEYROLLES propose de les relever de 2,5% en 2018 (débatu dans CM précédent soit + 2272 €) ce qui a annulé la baisse qui avait été pratiquée en 2014 et 2015.

2018-2-N°5 : Vote de 2,5% d'augmentation de tous les taux des impôts locaux

S.RENAUD expose de nouveau la demande de participation des écoles de JONZAC pour une sortie à l'île d'Oléron qui sera directement versée à la caisse des écoles.

Par 4 oui, 3 non et 1 abstention, le conseil accepte le versement d'une subvention de 50€ par élèves concernés sur un coût total de 200 €.

2018-2-N°6 : Subvention de 50 € au voyage scolaire des enfants inscrits dans les écoles de JONZAC

Cela dit nos annuités d'emprunt tombent de 9 982 € à 4 862 € en 2018 : 5 000 € de disponible supplémentaire !

La TVA récupérée, cela nous offre un disponible prévisionnel de 57 159 € pour 2018.

2.2.2. Investissement

Hormis toute une série d'opérations à liquider ... la malchance frappe en raison de l'arrêt de travail prolongé de M.VALLUET, lors du précédent conseil nous avons admis :

Des travaux routiers pour un total net TTC de 11 546 € après demande de subvention au département. A l'unanimité :

VOIRIE revêtue	Syndicat	Taphanel	TTC	subventions CD 17	Villexavier
BRUNETIERE :	1 657 €	4 396 €	7 021 €	2 421 €	
ARRIVE :	1 137 €	2 410 €	4 182 €	1 419 €	
BOUTEVILLE :	947 €	1 589 €	2 982 €	1 014 €	
	Total HT/TTC	12 135 €	14 185 €	4 854 €	9 331 €

2018-2-N°7 : Mandat au maire de demander une subvention du Département pour des travaux d'urgence en matière de voirie

Nous escomptons pouvoir obtenir la DETR pour la construction du 2^{ème} logement social.

2ème logement FLEURET	64,94 m ²	52 000,00 €	subventions ?	Villexavier
Travaux		52 000,00 €	CD17 2016	27 028 €
			3 000 €	
			DETR 2018	
			21 972 €	
			24 972 €	

B.RABEYROLLES propose que le reste soit vu en cours d'année d'autant que nous nous sommes également engagés dans la restauration complète de la salle d'activités.

Tout cela n'a un sens que si M.VALLUET récupère ou qu'un recrutement équivalent soit effectué.

En suspend : la salle des fêtes.

2.2.3. Vote du budget

Unanimité

2018-2-N°8 : Vote unanime du budget 2018

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. SITUATION DE M.VALLUET

Après deux essais infructueux, B.RABEYROLLES annonce qu'il a pu recruter un candidat « multifonction » qui tient la route : Dominique NICOLAS qui réside à BOIS.

C'est un ancien artisan « espaces verts » qui est également mécanicien de formation et a travaillé dans le bâtiment.

Il lui a été fait un CDD de remplacement, M.VALLUET pensant rentrer à Pâques ce qui serait étonnant. Au moins pourra t-on attendre sereinement la rentrée.

Le conseil s'achève à 23 heures

Conseil municipal du 5 avril 2018

Table des matières :

(les comptes rendus du conseil municipal sont, de droit, consultables par tout citoyen sans délai et sans entrave, les séances de conseil sont ouvertes à tous les publics sauf décision explicite de « huis clos » prise à la majorité du conseil et sauf débat et délibération concernant directement une personne qui est alors priée de quitter la salle pendant que son cas est évoqué).

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 26 FÉVRIER 2018	1
2. ORDRE DU JOUR	1
2.1. EXERCICE 2017.....	1
2.2. INVESTISSEMENT 2018, VOTE DU BUDGET	1
2.2.1. <i>Fonctionnement</i>	1
2.2.2. <i>Investissement</i>	2
2.2.3. <i>Vote du budget</i>	2
3. QUESTIONS DIVERSES	2
3.1. SITUATION DE M.VALLUET.....	2

Conseil municipal du 5 avril 2018
Relevé des décisions

(indication des N° de page du compte rendu) :

2018-2-N°1 :	ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 26 FÉVRIER 2018.....	1
2018-2-N°2 :	LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	1
2018-2-N°3 :	LE COMPTE DE GESTION EST CONFORME AU COMPTE ADMINISTRATIF.....	1
2018-2-N°4 :	LE RÉSULTAT 2017 DE 14 781 € EST REPORTÉ	1
2018-2-N°5 :	VOTE DE 2,5% D'AUGMENTATION DE TOUS LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	1
2018-2-N°6 :	SUBVENTION DE 50 € AU VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANTS INSCRITS DANS LES ÉCOLES DE JONZAC	2
2018-2-N°7 :	MANDAT AU MAIRE DE DEMANDER UNE SUBVENTION DU DÉPARTEMENT POUR DES TRAVAUX D'URGENCE EN MATIÈRE DE VOIRIE.....	2
2018-2-N°8 :	VOTE UNANIME DU BUDGET 2018	2


Jean Pierre BIROT

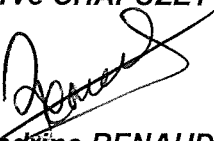

Pierre BONNEAUD


Marie-Claire BRISSON

Absent excusé
Hervé CHAPUZET


Annick DARAN

Absent excusé
Procuration S. TARTRE
Franck DUBOIS


Sandrine RENAUD

Absente excusée
Procuration S. TARTRE
Sylvie GRUGET


Bastien RABEYROLLES


Stéphane TARTRE